

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE
COMMUNE DE SEILLONS SOURCE D'ARGENS**

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION
DE CIRCULATION**

**Chemin de la Clémencière fermé du numéro 273 au numéro 337
Du 27 Mars 2017 au 07 Avril 2017**

N°67

Le Maire de la Commune de SEILLONS SOURCE D'ARGENS (VAR),

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

CONSIDERANT *l'intervention sur la voie communale par la société ENEDIS le chemin de la Clémencière sera fermé du numéro 273 au numéro 337 du 27 Mars 2017 au 7 Avril 2017 .*

ARRETE

ARTICLE 1 : *En raison de l'intervention sur la voie communale par la société ENEDIS le chemin de la Clémencière sera fermée du 27 Mars 2017 au 07 Avril 2017. du numéro 273 au numéro 337*

ARTICLE 2 : *Monsieur le Policier Municipal sera chargé de placer les panneaux et les barrières à l'endroit opportun et il assurera l'exécution du présent arrêté.*

ARTICLE 3 : *Les contrevenants au présent arrêté s'exposeront aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.*

ARTICLE 4 : *Ampliation du présent arrêté sera adressé à :*
- Monsieur le Policier Municipal.

ARTICLE 5 : *Le présent arrêté sera Publié par affichage.*

Fait en Mairie, le 16 Mars 2017.

**LE MAIRE
Stéphane ARNAUD**



LE MAIRE CERTIFIE SOUS SA RESPONSABILITE
LE CARACTERE EXECUTOIRE DE CET ACTE
INFORME QUE LE PRESENT ARRETE
PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCES
DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE
LA PRESENTE NOTIFICATION